



Remboursement et réservation

Transport (plus de 80 km seulement) :

- Afin de minimiser les dépenses, s'il-vous-plaît comparez les coûts de votre déplacement en voiture, en avion, en train et en autobus. Lorsque c'est possible, privilégiez le moyen de transport le moins dispendieux.
- Un stationnement sera disponible au coût de 10\$ au lieu de l'assemblée. La salle est aussi facilement accessible en métro.
- Vous voyagez en avion ? Notez que nous ne remboursons pas les frais de réservation de sièges, de modification de billets (à moins d'une raison valable) ou de surplus de bagages.
- Vous faites du covoiturage ? Ne pas oublier d'indiquer avec qui vous voyagez.

Hébergement :

- Pour les membres ne travaillant pas à Montréal, il est possible de réserver une chambre d'hôtel chez l'un de nos partenaires. Des chambres sont disponibles à [l'Hôtel Faubourg](#) (40), à l'hôtel [Zéro1](#) (40) ainsi qu'à l'hôtel [Candlewood](#) (20). Ces chambres seront facturées directement au syndicat.

POUR RÉSERVER VOTRE BILLET D'AVION OU VOTRE CHAMBRE, CONTACTEZ VANESSA LAURIA AU BUREAU DU SYNDICAT vanessa.lauria@scrc.qc.ca

Les chambres seront bloquées jusqu'au 27 mars 2017. Premier arrivé, premier servi!

Marie-Andrée Charron
Trésorière
SCRC

